

UFAL de Belfort

18 rue de Strasbourg
90000 BELFORT

Belfort, le 28 avril 2025



Objet : Lettre ouverte – dérives ésotériques

Copie : Mme. Tanzi DASEN

À l'attention de Madame Karine Valentin
Principale du Collège Simone Signoret
8 rue de Zaporozie - 90000 BELFORT

Madame la Principale,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour l'accueil et le dialogue direct que vous nous avez réservés en nous accueillant dans les locaux de la DSDEN 90 le 24 mars dernier, en présence de Madame Tanzi la DASEN et de Monsieur Fabrice PEYROT, inspecteur de l'Education Nationale.

Comme nous vous l'avons dit, l'association *Union des Familles Laïques de Belfort* est membre de l'UDAF du Territoire de Belfort. Nous représentons actuellement une dizaine de famille et nous enregistrons régulièrement de nouveaux adhérents. Notre attachement aux valeurs républicaines de la tradition humaniste, dont la laïcité, est porté par notre mouvement national. À ce titre, nous sommes solidaires des personnels de l'Education Nationale, dont nous sommes conscients qu'ils doivent faire face à de nombreuses difficultés et situations difficiles, dans le contexte actuel, en particulier après les assassinats des professeurs Samuel Paty et Dominique Bernard.

Pour autant, la répétition de faits concernant diverses formes d'entrisme ou de complaisance à l'égard d'idéologies irrationnelles à potentielles dérives sectaires, nous a particulièrement alarmés. L'affaire de l'intervenante en yoga, dont le site internet présente un discours ésotérique inquiétant, mérite réflexion. Si vos réponses nous ont partiellement satisfaits quant à l'absence d'influence nocive constatée à la suite de la pratique avec des élèves fragiles, elles ne nous ont pas totalement rassurés sur la capacité de vigilance des équipes pédagogiques et leur sensibilisation à ces risques.

La praticienne dérapeute a revendiqué la caution que ce contrat lui apportait, ce que recherchent effectivement auprès des administrations les organisations sectaires, d'après la Miviludes. Mais après la rupture, elle a usé de tous les arguments de la victimisation qui caractérisent aussi ce type d'idéologie pour diaboliser les contradicteurs.

Cet évènement local fait suite à d'autres incidents, dont nous avons été informés par la presse et les réseaux syndicaux. Il y a eu la promotion de pratiques thérapeutiques non-conventionnelles associées à des discours ésotériques, par l'association des personnels du rectorat (article de l'Est Républicain, 06/2024), puis des formations sur les compétences psychosociales de l'Ecole Académique de la Formation Continue des enseignants (EAFC) animées par une adepte de ces thérapies fantastiques potentiellement dangereuses. Lesquelles n'ont aucune base scientifique, mais véhiculent de ce fait un rapport au réel irrationnel et des valeurs inquiétantes.

Cet entrisme au sein de l'EAFC est en contradiction avec les éléments de langage que vous nous avez exprimés sur la formation et la sensibilisation des enseignants. Nous voyons-là un risque sérieux, qui permet de penser que les enseignants eux-mêmes ont pu être influencés contre leur gré, par un contexte dont les repères déontologiques et réglementaires deviennent flous.

Outre le risque que représente cette banalisation de telles références, il nous semble que l'introduction de ces croyances dans un collège, donc auprès de jeunes enfants, est contraire au principe de laïcité et à la vocation de l'Education Nationale de transmettre des savoirs établis scientifiquement. Il nous paraît en effet difficile, voire contradictoire, de contrôler les signes religieux à l'entrée des écoles, et dans le même temps d'ouvrir la porte à ce type de propagande.

Le point essentiel à nos yeux, c'est le constat de la faiblesse de la vigilance et de la prévention lors du choix des intervenants : comment se fait-il qu'aucun rapprochement n'ait été fait entre le discours public de l'intervenante sur son blog et l'exigence de laïcité et de savoirs établis ? S'agissant de fonds publics, pourquoi le C.V., l'expérience, les qualifications et les références de ces intervenants ne font pas l'objet d'une vérification sérieuse, d'autant qu'une simple investigation sur leurs sites internet révèle ces dérives ? Pourquoi les prescriptions de la Miviludes, qui édite des guides très accessibles, ne sont-elles pas prises en compte par les responsables de ces projets pédagogiques ? Pourquoi, dans le contexte actuel de remise en cause des acquis humanistes et scientifiques ainsi que de la laïcité, par divers phénomènes de complotisme et d'intégrisme, le risque de légitimation d'une croyance n'est-il pas mieux évalué ?

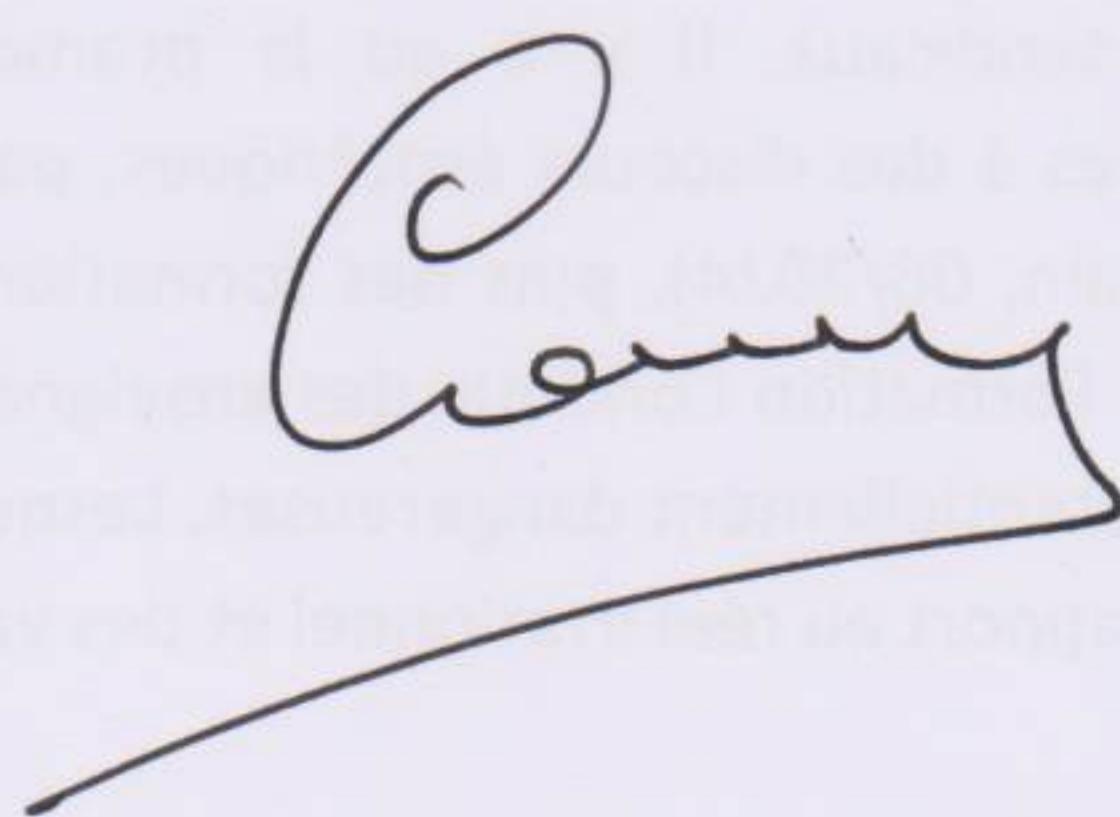
Notre démarche se veut constructive, c'est pourquoi nous proposons quelques pistes d'actions :

- Formation et sensibilisation des personnels aux discours dangereux et maîtrise de techniques de vigilance, si possible sous l'autorité de la Miviludes.
- Contractualisation rigoureuse de l'exigence pédagogique de ce type de projet, avec des objectifs précis d'efficacité des techniques sollicitées, et la vérification complète des compétences et du sérieux des intervenants.
- Définition des responsabilités de l'encadrement par le personnel de ces activités et des moyens de contrôle.

Nous nous tenons à votre disposition pour participer de façon constructive à cette réflexion, dans l'intérêt des familles et des élèves.

Dans l'attente d'une éventuelle réponse écrite, veuillez agréer, Madame la Principale, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Conseil d'Administration de l'UFAL,
La Présidente – Sabine Lamy

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Lamy", with a long, thin, sweeping line extending from the end of the "y" towards the bottom right of the page.